CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du	mercredi 5 décembre 2007
Présidence de	Monsieur Pierre-William LOUP, Président
Concerne :	Préavis 22-2007 REPONSE A LA MOTION DE M. CHRISTIAN POLIN SUR L'ATTRIBUTION ET LE SUIVI DES SUBVENTIONS COMMUNALES

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu le préavis municipal N° 23-2007 du 24 octobre 2007,
- entendu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

7.1 d'adopter la réponse de la municipalité à la motion de M. le Conseiller communal Christian Polin ;

7.2 de prendre acte que la Municipalité établira un *« catalogue annuel »* des subventions qui sera transmis, chaque année au printemps, la première fois en 2008, sous la forme de CD, aux commissaires à la gestion et aux finances, aux membres du Conseil communal, ainsi qu'aux présidents des partis politiques.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le Président	La secrétaire
Pierre-William LOUP	Jacqueline VALLOTTON

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

Pully, le 6 décembre 2007